



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Attribution de bourses à des projets initiés par des jeunes dans le cadre de Projeunes

Séance du 24 juin 2021

Convocation du 18 juin 2021

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre juin à 19 h 30, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le dix-huit juin se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sabine Ngo Mahob, MM. Théophile Touny, Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, MM. Numa Isnard, Franck Tonna, Mme Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mme Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentés :

Mme Sakina Bohu par Mme Sylvie Bléry-Touchet,
Mme Christiane Gautier par M. Jean-Christophe Dessanges

Etait absente :

Mme Claire Vigneron

Secrétaire de séance :

M. Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 24 juin 2021

OBJET : Attribution de bourses à des projets initiés par des jeunes dans le cadre de Projeunes

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Chantal Brault,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les propositions du jury PROJEUNES du 11 juin 2021,

Considérant l'intérêt des projets à vocation humanitaire présentés par des jeunes à la Ville,

Considérant la motivation des jeunes, la faisabilité, la maîtrise, l'originalité de cette opération et l'intérêt collectif qu'elle suscite,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (1 abstention : Mme Liliane Wietzerbin)

DECIDE d'attribuer dans le cadre du dispositif Projeunes une bourse de :

- 2 000 € à Léonie MALLEVILLE pour le projet « Pérou / Amnesty International »,
- 1 500 € à Marc POUYANNE pour le projet « Mission au Cambodge Kampuchea Souriya ».

PRECISE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2021.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



M. L. L.